



L'ESPRIT DU SUD

**TAXE DE SEJOUR
DECLARATION D'HEBERGEMENT
POUR LA SAISON 2019**

NOM : PRENOM :

DOMICILE PRINCIPAL :

.....

.....

TEL :

EMAIL :

Agissant en qualité de propriétaire.

CONCERNANT LE BIEN IMMOBILIER SUIVANT :

NOM DE LA RESIDENCE :

Numéro d'Appartement ou Villa :

Adresse de la Résidence :

.....

Période d'hébergement envisagée (indiquer une période, ex. de juillet à août...)

De à

Nombre de Couchages (1 lit en 140 vaut 2 couchages, 1 lit en 90 vaut 1 couchage) :

Fait le

Signature :

Exemplaire à retourner avant le début des hébergements à l'adresse suivante :

Mairie de Gruissan - Service Taxe de Séjour - Boulevard Victor Hugo - 11430 GRUISSAN - France

Ou par mail : taxedesejour@ville-gruissan.fr

(Attention : tout document déclaratif doit être impérativement signé pour être pris en compte).